



Août - Septembre
2018 - IR9-1



Mouvement Retrouvailles
adopté(e)s - non adopté(e)s - parents
Info-Retrouvailles

Mot de la présidente



Les grandes chaleurs...

Ouf! Les grandes chaleurs... lesquelles? Le film québécois? Les chaleurs de la ménopause ? Les grandes frousses ? La température estivale hors norme ? Bof! Probablement un peu de tout ceci, mais majoritairement la chaleur accablante qui nous a assailli tout l'été et qui perdure en ce début septembre. Pour la plupart, les vacances sont terminées, pour d'autres elles commencent, mais sans aucun doute, nous sommes tous d'accord pour dire que l'été 2018 a été un été chaud, dans tous les sens du terme.

Chaud de par sa température, mais aussi, chaud par la mise en vigueur de la Loi 113. Cette mise en vigueur a donné bien des chaleurs aux intervenantes en poste le 16 juin 2018. Des milliers de demandes téléphoniques, électroniques et en personne sont entrées à la Centrale Info-adoption au CIUSSS de la Montérégie-Est, à Longueuil, dès les premiers jours. Sincèrement, je crois que ce raz-de-marée de demandes n'avait pas été prévu adéquatement. Les intervenants sur le terrain sont débordés, voire même dépassés par les événements. Et ça continue...

Considérant le lot de doléances reçues de part et d'autre de nos membres et des usagers des centres jeunesse, une lettre a été adressée aux responsables afin de voir à corriger le tir sur la situation. Interprétations diverses, délais, procédures mal définies et modifiées en cours de route, interprétation restrictive de la loi, etc. Il y aura certainement des modifications à apporter car le Québec ne s'en sortira pas, et ce, encore une fois, au détriment des usagers.

Vous trouverez quelques informations à la lecture des prochaines pages.

Bonne lecture et bonne saison 2018-2019 !

Caroline Fortin, présidente

facebook

RECHERCHE URGENTE DE PARTICIPANT(E)S “Des mains tendues”

Reprise de l'émission télévisuelle produite et réalisée grâce au Mouvement Retrouvailles

1,3 millions personnes sont concernées par l'adoption au Québec.
Êtes-vous de celles-ci ?



Si oui, et que vous aimeriez lancer un avis de recherche via notre nouvelle émission télévisuelle qui sera diffusée dès la fin octobre 2018 sur notre page Facebook et disponible sur YouTube, cet avis vous concerne.

Six émissions sont prévues pour la saison 2018-2019, lesquelles seront coanimées par Normay St-Pierre et, Caroline Fortin, présidente et coordonnatrice du Mouvement Retrouvailles. Chacune des émissions comportera des avis de recherche et une possibilité de témoignage d'une personne concernée par l'adoption.

On y parlera naturellement d'adoption, de recherches et de retrouvailles. On y entendra des gens racontant leur histoire, leurs joies et leurs peines, leurs démarches, du post-retrouvailles et des informations d'ordre général.

Nous sommes à la recherche de 24 personnes, adopté(e)s ou parents biologiques, à la recherche de leurs origines ou de leur enfant confié à l'adoption.

Si l'expérience vous intéresse, veuillez rapidement faire parvenir :

- votre brève histoire
- une photographie récente / une photographie d'enfance, si disponible
- vos coordonnées complètes

à Caroline Fortin, par courriel, à cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca ou contactez-la par téléphone au 418-903-9960 ou 1-888-646-1060.

Vous devrez être disponibles le samedi 6 octobre ou le dimanche 7 octobre 2018, de 12h00 à 18h00, selon la distribution des participants. Les enregistrements se feront à partir de Laval, dans la Salle de réception de L'Entraide Pont-Viau / Laval-Des-Rapides situé au 664, rue St-André, Laval (Québec) H7G 3A5.

Nous élaborerons la liste des candidatures et nous vous contacterons pour vous confirmer votre participation ou non à ce magnifique projet.

Ce projet a pu reprendre forme grâce au grand cœur de nombreux bénévoles et de personnes dévouées à la cause.

Nous attendons vos candidatures.

Saison 2018-2019 (mises à jour et renouvellement)

La nouvelle saison 2018-2019 reprendra dans quelques semaines avec ses activités régulières régionales. Nos bénévoles seront prêts sous peu à reprendre le flambeau pour une autre année afin de vous servir adéquatement.

Les activités régulières débiteront en septembre et octobre, selon les régions. Suivez-nous sur notre site Internet et/ou sur notre page Facebook pour les horaires et les lieux de rencontre. Il est à noter que certaines activités peuvent varier d'endroit d'une fois à l'autre ; soyez tous vigilants lorsque vous prendrez l'information.

Le temps de renouveler votre carte de membre pour l'année 2019 s'en vient. Compte tenu de notre caractère bénévole, nos principales sources de financement sont les frais d'inscription au Mouvement Retrouvailles et la carte de membre régionale annuelle. Le coût du renouvellement de la carte 2019 est de 15 \$. Toute nouvelle adhésion est au coût de 40 \$.



**Mouvement
RETROUVAILLES**
Adopté(e)s - Non adopté(e)s - Parents
Carte de membre

Nom: _____

#BD : _____ #membre: _____ Année: _____

Directeur(trice) régional(e): _____



Il est à noter que le coût de la carte de membre régionale annuelle est entièrement versé à l'équipe régionale pour les aider à faire fonctionner la région et leur permettre de vous offrir une gamme plus vaste de services :

1. Café-rencontre (gratuit pour les membres et 3 \$ pour les non-membres) ;
2. Service de relation d'aide, groupes de support, accueil des nouveaux membres ;
3. Service d'accompagnement avant, pendant et après vos retrouvailles ;
4. Service d'information par l'entremise des chaînes téléphoniques ;
5. Service d'accueil et d'écoute téléphonique du lundi au vendredi.

Vous devriez recevoir d'ici la fin du mois d'octobre, un avis de renouvellement. Si vous ne recevez pas de renouvellement postal, vérifiez la date sur votre dernière carte et contactez-nous pour renouveler le tout au coût de **15 \$ pour l'année**.

Nous aimerions vous rappeler que si vous avez déjà été membre du Mouvement Retrouvailles par le passé (plus de 3 à 5 ans), et que vous avez modifié vos coordonnées ou que vous avez réalisé des retrouvailles avec la personne recherchée ou que vous avez obtenu des résultats du Centre jeunesse (maintenant CISSS ou CIUSSS) ou quoique ce soit d'autre, veuillez prendre quelques minutes pour nous en aviser. Il est important de nous aviser de même que le CISSS/CIUSSS détenteur de votre dossier de vos changements d'adresse et de numéro de téléphone.

Nous avons encore plusieurs dossiers pour lesquels aucune mise à jour récente n'a été effectuée et certaines retrouvailles ne peuvent avoir lieu, faute de renseignements exacts au dossier. De plus, nous aimerions offrir la possibilité à tous de placer "gratuitement" un avis de recherche sur notre site Internet.

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui nous ont contacté en cours d'année pour la mise à jour de leur dossier.

N'oubliez pas de promouvoir notre organisme auprès de vos connaissances, votre famille, vos collègues de bureau... sait-on jamais, d'autres pourraient se joindre à nous. Merci de votre collaboration.

Pour maintenir et améliorer les services ci-haut mentionnés, nous sollicitons votre aide financière en vous demandant d'ajouter un montant supplémentaire lors du renouvellement de votre carte de membre. Toutes les contributions que vous ferez seront directement et entièrement utilisées pour améliorer les services que nous vous offrons. Nous vous remercions à l'avance de votre aide si précieuse et nécessaire.

N'hésitez pas à nous contacter au 418-903-9960 ou 1-888-646-1060 ou par courriel à : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca

IMPORTANT : Lorsque vous nous contactez par téléphone, laissez-nous votre nom, numéro de téléphone et votre ville de résidence. Nous vous rappellerons rapidement. Votre appel est important pour nous et il nous fera plaisir de vous aider dans vos démarches. Si vous désirez rencontrer un(e) responsable, n'hésitez pas à nous appeler et nous pourrions faire en sorte de vous fixer un rendez-vous.

« Loin des yeux, près du cœur »



L'émission « **Loin des yeux, près du cœur** » a repris du service depuis le 24 août dernier, après une pause estivale bien méritée. Normay St-Pierre, son acolyte Jean-Paul et ses invité(e)s sont de retour en pleine forme.

Le Mouvement Retrouvailles, commanditaire de l'émission « **Loin des yeux, près du cœur** », diffuse directement de son site Internet, en version « Sound Cloud* », cette incontournable émission hebdomadaire. Pour avoir accès aux émissions, vous devez visiter notre page [Facebook](#) ou notre site [Internet](#). Les émissions sont également disponibles via la page Facebook de l'émission

« [Loin des yeux, près du cœur](#) » ou sur le site de [Adoption – Émotions – Retrouvailles \(A.E.R.\)](#)

Si vous désirez participer à l'émission, réservez votre place rapidement en écrivant directement à Normay St-Pierre (normay.stpierre@videotron.ca). Elle se fera un plaisir de vous contacter et vous fixer un rendez-vous téléphonique. Tout à fait sympathique comme concept, vous n'avez pas à vous présenter en studio, les enregistrements sont faits en cours de semaine et vous demeurez confortablement dans votre demeure.

L'émission a sa page Facebook sur laquelle vous pouvez placer vos commentaires et y trouver des résumés détaillés d'émission écrit par Mme Marthe Charest. Visitez-nous, écoutez-nous et laissez-nous vos commentaires. Au fil des ans, cette émission a su aider plusieurs personnes à vivre leur période d'attente lors des démarches de retrouvailles, à comprendre le processus, à se préparer pour le grand jour ou à accepter un deuil ou un refus. Certaines personnes se sont même retrouvées via l'émission. Il était donc très important que ce rendez-vous hebdomadaire demeure.

*SoundCloud est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux - [Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud](#)

Volet politique

La Loi 113 est en vigueur depuis le 16 juin 2018, pour sa première portion, soit pour les personnes confiées à l'adoption dont les parents biologiques sont décédés. Ceux-ci ont maintenant accès aux nom et prénom des parents identifiés au dossier, décédés depuis au moins un an.

La seconde portion entrera en vigueur le 16 juin 2019 pour toutes les autres personnes confiées à l'adoption, à moins qu'un refus ait été placé au dossier antérieurement à cette date.

Depuis le 16 juin, des milliers de personnes ont contacté la Centrale Info-Adoption de Longueuil, endroit où les demandes sont centralisées. Plusieurs ont reçu un accusé de réception et certains ont reçu l'identité tant attendue. Mais, car il y a un mais, les délais semblent trop longs pour plusieurs et le fait de ne recevoir que le nom et le prénom en fruste plusieurs, avec raison.

Le Mouvement Retrouvailles, ainsi que plusieurs centres jeunesse, incluant la Centrale Info-Adoption, ont reçu de nombreuses doléances de la part de leurs membres et/ou usagers. De notre côté, en tant qu'organisme reconnu, une lettre faisant la liste de celles-ci, ainsi que de nombreux questionnement, sera envoyée aux autorités dirigeantes pour vérification et recommandations. Plusieurs points sont inacceptables et, selon nous, la direction a donné des directives très restrictives selon la législation en vigueur.

Nous espérons sincèrement que les procédures seront éventuellement fournies de façon claire, nette et précise et que la législation sera interprétée comme il se doit et permettra à tous et chacun d'avoir des réponses précises dans un délai raisonnable.

Pour ceux et celles qui n'auraient pas encore fait leur demande, tout en sachant que leurs parents biologiques sont décédés, nous vous invitons à vous inscrire à :

*Centrale Info-adoption
Centre intégré de Santé et Services sociaux de la Montérégie
575, rue Adoncour
Longueuil (Québec) J4G 2M6.
Téléphone : Sans frais 1-888-441-7889*

Dans notre dernier numéro de l'Info-Retrouvailles, vous y trouverez une portion « Questions / Réponses » sur la Loi 113.

AU NIVEAU CANADIEN

Au niveau canadien, le Mouvement Retrouvailles a présenté sa position devant le Comité sénatorial permanent des Affaires sociales, des Sciences et de la Technologie, sur le mandat intitulé « L'adoption forcée dans le Canada de l'après-guerre pour les mères-célibataires », le 22 mars 2018.

Mme Diane Poitras, adoptée, était également l'une des présentatrices à titre individuel.

À la suite des séances tenues, le Comité a déposé son rapport « Honte à nous », lequel sera présenté à notre premier ministre, Justin Trudeau, afin qu'il en prenne connaissance et qu'il puisse tenir compte des recommandations qui y sont faites.

Par conséquent, le comité recommande :

RECOMMANDATION 1

Que le Gouvernement du Canada présente, au nom des Canadiens, des excuses officielles aux mères et aux enfants qui ont été victimes des pratiques en matière d'adoption forcée pendant les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Ces excuses doivent :

- tenir compte des travaux d'un groupe consultatif créé pour orienter le contenu des excuses;
- satisfaire à cinq critères : reconnaître le préjudice, en accepter la responsabilité, exprimer des regrets, promettre que le préjudice ne se reproduira pas et fournir réparation au moyen de mesures concrètes;
- être présentées au Parlement au cours de l'année qui suit le dépôt du présent rapport.

RECOMMANDATION 2

Que la composition du groupe consultatif constitué en vertu de la recommandation 1 comprenne entre autres des mères, des personnes adoptées et des membres d'organisations de réunification.

RECOMMANDATION 3

Que la réparation décrite dans les excuses nationales proposées à la recommandation 1 comprenne entre autres :

- la collaboration entre le Gouvernement du Canada et ses homologues provinciaux et territoriaux en vue de la création d'un fonds visant à soutenir les programmes de formation destinés aux conseillers professionnels qui correspondent aux besoins des mères et des personnes adoptées touchées par les pratiques passées en matière d'adoption forcée, ainsi que la prestation gratuite de services de counseling par les professionnels à ces personnes;
- une campagne de sensibilisation du public reconnaissant et décrivant les pratiques de l'adoption forcée qui a été imposée aux mères célibataires pendant les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale;
- une plateforme en ligne permettant aux mères et aux personnes adoptées de raconter leur histoire personnelle;
- l'engagement du gouvernement fédéral à sensibiliser les provinces et les territoires à la question de l'accès aux dossiers d'adoption par les parents et les personnes adoptées.

RECOMMANDATION 4

Que le Gouvernement du Canada, en collaboration avec ses homologues des provinces et des territoires :

- amorcé un dialogue pour vérifier où en est rendue la législation provinciale en matière de dossiers d'adoption, et notamment si les parents biologiques et les personnes adoptées ont le droit d'avoir accès aux dossiers;
- en arrive à un consensus sur une politique uniforme en ce qui a trait à l'accessibilité des dossiers d'adoption à l'échelle du Canada, reconnaissant le droit d'une personne de connaître son identité;
- conçoive une déclaration commune dans laquelle il demande aux organisations religieuses qui géraient les foyers pour mères célibataires de se pencher sur le rôle qu'elles y ont joué au lendemain de la guerre, de reconnaître les torts causés par leurs actes et d'en assumer la responsabilité;
- collabore avec des organismes d'aide à l'enfance pour réfléchir au rôle que ceux-ci ont joué dans les pratiques d'adoption forcée, afin de présenter des excuses à l'échelle provinciale et territoriale, lesquelles satisferaient aux cinq critères recommandés pour les excuses nationales.



Garder des secrets ou bloquer l'accès à de l'information porte préjudice aux enfants, aux familles et aux collectivités. Nous compatissons avec tous les enfants adoptés et les familles qui ont été lésés par une adoption contraire à l'éthique, qui se sont vu refuser l'accès à la vérité et qui ont été privés de leur famille et des membres de leur collectivité par suite de cette adoption.

*Le révérend Daniel Hayward,
Église unie du Canada*

COLLOQUE 2019 – « L'année post 113... »

En 2019, le Mouvement Retrouvailles désire vous convier à son colloque annuel, lequel sera sous le thème « L'année post 113... ». Nous pourrions échanger sur l'application de la Loi en vigueur depuis le 16 juin 2018 et préparer la deuxième portion de cette loi pour le 16 juin 2019.



Le tout se déroulera sur une journée, soit de 9h30 le matin à 17h00, incluant collations et dîner sur place. Le lieu reste à déterminer, mais vous pouvez dès aujourd'hui réserver votre date à votre agenda.

Prendre contact avec des membres de la famille dans le cas décès de la mère d'origine. Par **Lucie Bourdeau, psychologue** (*Services de préparation et d'accompagnement psychologique en privé, à distance ou au bureau.*)



Depuis l'entrée en vigueur de la loi 113 en juin dernier, de plus en plus de gens obtiennent le nom de leurs parents d'origine décédés. Grâce aux médias sociaux et au beau réseau de soutien de la communauté du monde de l'adoption, plusieurs retracent des oncles, des tantes et des frères et sœurs. Vient alors les premiers contacts qui sont toujours anxiogènes. Quoi dire et comment le faire? Comment sera-t-on reçu? Quel sera leur réaction? Plein de questions sans réponses. Dans le cas où l'on retrouve plusieurs membres d'une famille, qui contacter parmi eux?

Voici donc quelques pistes de réflexion à considérer lors de votre contact :

Si vous choisissez d'écrire une lettre, pourquoi ne pas inclure les noms de tous les membres de la famille au début de votre lettre? Cette lettre risque de circuler parmi eux et cette attention fera en sorte que chacun se sentira interpellé. En approchant une famille, on ne connaît pas la dynamique familiale ni les relations entre chacun des membres. Cette façon permet de ne pas brusquer personne.

Commencez par vous présenter et expliquer brièvement la démarche qui vous amène à les contacter. Incluez les faits, les noms obtenus et les dates de naissance, de mariage ou de décès si vous les avez.

Vous pourriez joindre un document officiel pour démontrer le sérieux de votre démarche. N'oubliez pas que cette annonce peut être toute une surprise pour les membres de la famille et ils peuvent être méfiants au début. Il est important de rassurer les gens contactés. Faites part de vos attentes et de votre désir qui découlent de cet envoi. Laissez-leur le temps de digérer la nouvelle. Faites-leur sentir que vous comprenez qu'ils puissent avoir besoin de temps ou d'éclaircissements face à votre demande. N'oubliez pas d'inclure vos coordonnées pour être contacté.

Si le premier contact se fait par le biais des médias sociaux, prenez le temps d'échanger sur tout cela avec la personne contactée. Gardez en tête que chaque personne contactée réagira différemment. Chacune vous présentera sa vision de la vie familiale et des parents. Ce sera un avantage pour vous de découvrir votre mère d'origine et peut-être votre père d'origine sous différents points de vue.

Même si la règle d'or des retrouvailles est de prendre son temps et respecter le plus lent de celui qui s'y embarque, votre contact risque de donner des résultats rapidement. Les fratries et la famille élargie répondent bien souvent avec ouverture. Prenez le temps de bien vivre les choses et de ralentir la cadence si nécessaire. Vivre des retrouvailles fait vivre beaucoup d'émotions! Prenez le temps d'échanger par téléphone ou courrier électronique avant de vous rencontrer. Laissez-vous la chance de décanter les informations. Bonne chance!

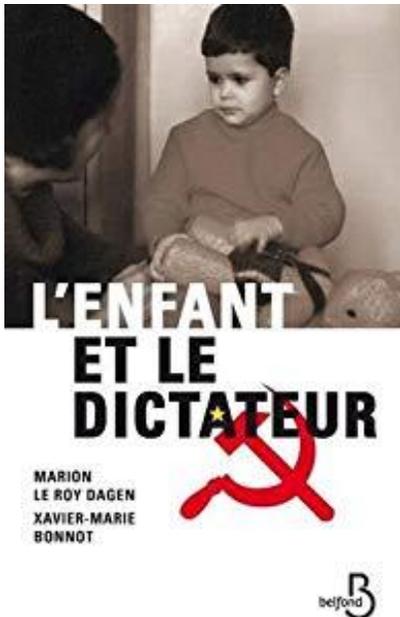
Venez nous visiter en grand nombre sur notre page (cliquez sur l'image et vous serez redirigé sur notre page)

Suggestions de lecture ou autres

facebook



Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca et nous en prendrons bonne note.



EN FRANÇAIS : « **L'enfant et le dictateur** », par *Marion LeRoy Dagen et Xavier-Marie Bonnot*, éditeur Belfond, Février 2018. " Si vous ne pouvez pas vous occuper de vos enfants, l'État s'en chargera. " La devise du régime de Ceausescu a envoyé des milliers d'enfants dans des mouroirs. Marion était l'un d'eux.

Elle est née de cette dictature. Abandonnée par sa mère alors qu'elle n'a pas encore un an, elle est placée dans un orphelinat de Ceaușescu. Car le dictateur interdit l'avortement, réprime la contraception et force les naissances. Son but : peupler son pays au forceps d'une politique nataliste redoutable dont la formule " Si vous ne pouvez pas vous occuper de vos enfants, l'État s'en chargera " en dit long sur ses intentions.

Cette histoire est celle de Marion. Une quête d'identité, une recherche de soi après une enfance amputée. Adoptée à l'âge de six ans par un couple de Français, Marion n'a eu de cesse de retrouver ses parents biologiques et de se reconstruire.

Les oubliés de la Loi 113

À la suite de la mise en vigueur de la Loi 113, plusieurs personnes ont été oubliées dans le contenu et l'application de ces nouvelles règles. Un nouveau groupe Facebook a fait son apparition pour regrouper ces personnes.

Mme Sylvie Carole Picard, l'administrateur principale, vous invite à la rejoindre, afin de démontrer au gouvernement l'importance d'agir et de corriger le tir rapidement. Les personnes visées sont, notamment, les enfants de personnes adoptées décédées, les enfants de personnes adoptables non-adoptées décédées ainsi que les personnes à la recherche de fratrie.



Pour rejoindre le groupe, cliquez [ici](#) ou allez directement sur : https://www.facebook.com/groups/2513918185300819/?ref=br_rs

Présidente : Caroline Fortin – cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca
Vice-présidente : Lucille Gosselin
Trésorier (par intérim) : André-Georges Toupin
Relationniste : Lise Émond
Secrétaire : Réjane Genest

PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Région de Québec / Portneuf / Chaudière- Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent / Gaspésie/Les Îles

Café-rencontre

Le LUNDI 10 septembre 2018, 19h00

Informations générales
Discussions Ad-lib – Loi 113

Café-rencontre

Le LUNDI 8 octobre 2017, 19h00

Informations générales
Activité à confirmer

Centre des loisirs St-Sacrement
Pavillon à l'ouest de l'entrée principale
1360, boul. de l'Entente, Québec G1S 2T9
(Stationnement dans la rue, accès pour personnes à
mobilité réduite, grande salle éclairée)

Pour plus de renseignements : 418 990 2799

***Toujours vérifier sur le site Internet
pour tout changement de dernière minute.***

« Prochaine parution – Octobre 2018 »

Région Montérégie / Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval / Laurentides / Lanaudière

Café-rencontre

Le vendredi, 5 octobre 2018, 19h00

Centre Pierre & Bernard Lucas
2060, rue Holmes
St-Hubert

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

Région Saguenay / Lac St-Jean / Chibougamau / Côte-Nord

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 673 7334

Région Frontenac/Estrie

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

